

Transat A.T. inc. - Résultats du quatrième trimestre de 2019

Résultats du 4^{ème} trimestre et de l'année en amélioration ;
Acquisition de la Société en attente d'approbations réglementaires

Pour le quatrième trimestre :

- Revenus de 693,2 millions \$.
- Résultat d'exploitation ajusté¹ de 50,9 millions \$ (Résultat d'exploitation de 23,5 millions \$). *
- Résultat net ajusté³ de 27,2 millions \$ (Résultat net attribuable aux actionnaires de 20,3 millions \$). *

Pour l'exercice :

- Revenus de 2,9 milliards \$.
- Résultat d'exploitation ajusté¹ de 38,0 millions \$ (Perte d'exploitation de 49,8 millions \$). *
- Perte nette ajustée³ de 9,4 millions \$ (Perte nette attribuable aux actionnaires de 33,2 millions \$). *

Transaction avec Air Canada :

- Clôture de la transaction attendue pour le deuxième trimestre de l'année civile 2020 si les approbations réglementaires requises sont obtenues et que les conditions sont remplies.
- Processus d'approbation en cours dans les juridictions concernées, notamment au Canada et en Europe

MONTREAL, le 12 déc. 2019 /CNW Telbec/ - Transat A.T. inc., l'une des plus grandes entreprises de tourisme intégrées au monde et le chef de file de l'industrie des voyages vacances au Canada, annonce ses résultats du quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2019.

« Nous travaillons à obtenir les autorisations nécessaires à la conclusion de notre transaction, tout en mettant beaucoup d'efforts à servir nos clients et à améliorer nos résultats », a déclaré Jean-Marc Eustache, président et chef de la direction de Transat. « Je salue le professionnalisme de nos équipes, qui nous a permis d'atteindre ces deux derniers objectifs cette année. »

* NOTE : Les chiffres donnés entre parenthèses et non désignés comme ajustés sur la présente page réfèrent à des mesures financières normalisées selon les IFRS pour l'exercice en cours.

Faits saillants du quatrième trimestre

La Société a enregistré des revenus de 693,2 millions \$ au cours du trimestre, en hausse de 24,4 millions \$ (3,6 %) comparativement à 2018. Cette augmentation est attribuable à la hausse des prix de vente moyens sur l'ensemble des programmes, ainsi qu'à la croissance des revenus accessoires.

Les activités se sont soldées par un résultat d'exploitation de 23,5 millions \$, comparativement à 6,9 millions \$ en 2018, soit une amélioration de 16,6 millions \$. L'amélioration du résultat d'exploitation résulte principalement de la hausse des prix de vente moyens sur l'ensemble des programmes et de la croissance des revenus accessoires, partiellement atténuée par les frais liés à la transaction avec Air Canada et par la hausse des coûts d'entretien d'aéronefs due à un nombre plus élevé d'événements d'entretien que l'an dernier. Le résultat d'exploitation ajusté¹ a été de 50,9 millions \$, comparativement à 31,5 millions \$ en 2018, soit une amélioration de 19,4 millions \$.

Le résultat net attribuable aux actionnaires a atteint 20,3 millions \$ (0,54 \$ par action de base et dilué) par rapport à 6,8 millions \$ (0,18 \$ par action de base et dilué) en 2018. Le résultat net attribuable aux actionnaires inclut des charges de 10,1 millions \$ en lien avec la transaction avec Air Canada. Excluant les éléments non liés à l'exploitation, Transat affiche un résultat net ajusté³ de 27,2 millions \$ (0,72 \$ par action) pour le quatrième trimestre de 2019, comparativement à 13,7 millions \$ (0,36 \$ par action) en 2018.

Faits saillants de l'exercice

La Société a enregistré des revenus de 2,9 milliards \$, en hausse de 88,2 millions \$ ou 3,1 % comparativement à 2018. Durant l'hiver, l'augmentation des revenus a été atténuée par une plus grande proportion de vols vendus sans portion terrestre, qui génèrent des revenus unitaires moins élevés que les forfaits. Au cours de la saison d'été, les revenus ont été supérieurs de 58,7 millions \$ par rapport à ceux de 2018. L'augmentation des revenus est principalement attribuable à la hausse des prix de vente moyens et des coefficients d'occupation sur l'ensemble des programmes, ainsi qu'à la croissance des revenus accessoires.

Pour la saison d'hiver, la Société a enregistré une perte d'exploitation de 65,7 millions \$ (4,2 %), comparativement à 46,7 millions \$ (3,1 %) en 2018. L'augmentation de la perte d'exploitation découle principalement de la hausse des prix du carburant, combinée à la dépréciation du dollar en regard du dollar américain et aux coûts supplémentaires encourus liés à la transition et à l'optimisation de la flotte d'aéronefs de la Société, qui ont été globalement supérieurs à la hausse des prix de vente moyens des forfaits.

Durant l'été, le résultat d'exploitation s'élève à 15,9 millions \$ (1,1 %), par rapport à une perte d'exploitation de 3,9 millions \$ (0,3 %) pour l'année précédente. L'augmentation du résultat d'exploitation découle de la hausse des prix de vente moyens, et des coefficients d'occupation sur l'ensemble des programmes, ainsi qu'à la croissance des revenus accessoires. L'augmentation du résultat d'exploitation a été partiellement atténuée par les frais liés à la transaction avec Air Canada, qui totalisent 23,9 millions \$, et la hausse des coûts d'entretien d'aéronefs due à un nombre plus élevé d'événements d'entretien que l'an dernier.

Pour l'exercice, les activités se sont soldées par un résultat d'exploitation ajusté¹ de 38,0 millions \$, par rapport à 17,2 millions \$ en 2018, soit une amélioration de 20,8 millions \$. Cette augmentation découle de la hausse du résultat d'exploitation ajusté¹ durant la saison d'été, partiellement compensée par l'augmentation de la perte d'exploitation ajustée¹ durant la saison d'hiver.

La perte nette attribuable aux actionnaires s'est établie à 33,2 millions \$, soit 0,88 \$ par action de base et diluée, par rapport à un résultat net de 6,5 millions \$, soit 0,17 \$ par action de base et dilué, lors de l'exercice précédent. Le résultat net de 2019 inclut les frais nets d'impôts liés à la transaction avec Air Canada de 17,5 millions \$ alors que le résultat de 2018 incluait un gain de 31,3 millions \$ à la suite de la vente de la filiale Jonview. Excluant les éléments non liés à l'exploitation, Transat affiche une perte nette ajustée³ de 9,4 millions \$ (0,25 \$ par action) pour l'exercice clos le 31 octobre 2019, par rapport à 24,0 millions \$ (0,64 \$ par action) en 2018.

Situation financière

Au 31 octobre 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 564,8 millions \$, comparativement à 593,7 millions \$ au 31 octobre 2018. Cette variation s'explique principalement par la modification du calcul des soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie à conserver en fiducie suite à l'adoption de la nouvelle norme IFRS 15 sur la reconnaissance des revenus (14,4 millions \$), l'acquisition d'un moteur de rechange pour la flotte d'Airbus A321neo LR (16,8 millions \$), l'achat d'un terrain au Mexique (15,8 millions \$), les honoraires professionnels liés à la transaction avec Air Canada (10,3 millions \$) et le règlement d'un litige devant les tribunaux de l'état de New York aux États-Unis (6,7 millions \$), en partie compensés par les flux de trésorerie positifs générés par les opérations.

Le ratio de fonds de roulement était de 1,23, par rapport à 1,33 au 31 octobre 2018.

Les dépôts reçus des clients pour des voyages à venir s'établissaient à 561,4 millions \$, par rapport à 517,4 millions \$ au 31 octobre 2018.

Les ententes hors bilan, excluant les ententes avec les fournisseurs de services, représentaient 2,2 milliards \$ au 31 octobre 2019, par rapport à 2,5 milliards \$ au 31 octobre 2018. La diminution de 296,6 millions \$ découle principalement des remboursements effectués durant l'exercice, combinés à une diminution des paiements de loyers futurs estimés pour les Airbus A321neo qui s'ajouteront à la flotte d'ici 2022 due à la baisse des taux d'intérêts à long terme.

Mise à jour IFRS

Le 1^{er} novembre 2018, la Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. Les données comparatives de 2018 ont été retraitées afin de tenir compte de ces changements.

En résumé, l'adoption de ces normes a entraîné une augmentation de 2,6 millions \$ des capitaux propres au 31 octobre 2017. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2018, l'adoption de ces normes s'est traduite par une amélioration du résultat net attribuable aux actionnaires de 7,6 millions \$. Les principaux changements en lien avec l'adoption de l'IFRS 9 et de l'IFRS 15 sont expliqués dans la note 4 aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2019.

Modifications futures de méthodes comptables

L'IFRS 16 *Contrats de location* introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur, où la vaste majorité des actifs et passifs liés aux contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. L'application de l'IFRS 16 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2019.

Considérant que la Société s'est engagée en vertu de nombreux contrats de location simple, l'adoption de l'IFRS 16 entraînera une incidence significative sur ses états financiers consolidés. La Société devra comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs. La dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêt de l'obligation locative remplaceront la charge de loyer liée aux contrats de location simple.

Au 31 octobre 2019, la Société exploite 31 aéronefs loués en vertu de contrats de location simples pour lesquels des actifs liés au droit d'utilisation et des obligations locatives seront comptabilisés lors de l'application de l'IFRS 16; ces aéronefs font partie de la flotte permanente.

Pour la flotte permanente, les actifs liés au droit d'utilisation seront décomposés et les travaux d'entretien admissibles seront incorporés au coût de l'actif et amortis sur la durée du bail ou la durée d'utilité attendue, si elle est plus courte. De plus, les travaux d'entretien admissibles effectués sur la durée du bail seront incorporés au coût de l'actif et amortis sur la durée du bail ou la durée d'utilité

attendue, si elle est plus courte. Conséquemment, la charge d'entretien des aéronefs loués diminuera et la charge d'amortissement augmentera à la suite de l'adoption de l'IFRS 16. La Société comptabilisera aussi une provision liée aux conditions de retour des aéronefs et des moteurs loués lors de l'application de l'IFRS 16.

Tous les contrats de location liés aux aéronefs sont libellés en dollars américains. L'obligation locative en vertu des aéronefs loués et la provision pour conditions de retour sont libellées en dollars américains et doivent être réévaluées au taux de change en vigueur à la date de clôture. Conséquemment, la volatilité du gain (perte) de change comptabilisé aux états consolidés des résultats sera accrue lors de l'application de l'IFRS 16.

La Société est partie à des contrats de location liés à l'immobilier, notamment des bureaux, des espaces dans les aéroports et des agences de voyage. Des actifs liés au droit d'utilisation et des obligations locatives seront comptabilisés lors de l'application de l'IFRS 16 en lien avec ces contrats, à l'exception des contrats de location à court terme et des contrats incluant un droit de substitution substantiel.

Perspectives

Hiver 2020 - Sur le programme des destinations soleil, le principal programme de la Société durant la saison d'hiver, la capacité de Transat est supérieure de 6,7 % à celle déployée. À ce jour, 56 % de cette capacité est vendue, les réservations sont en avance de 13,1 % et les coefficients d'occupation sont supérieurs de 3,4 % par rapport à 2019. L'impact de la variation du dollar canadien, combiné à la baisse du coût du carburant, n'entraînera pas de hausse des charges opérationnelles si le dollar canadien en regard du dollar américain et le coût du carburant d'aéronefs, demeurent stables. Les marges sont actuellement légèrement supérieures à celles enregistrées à pareille date l'an dernier.

Sur le programme transatlantique, où c'est la basse saison, les coefficients d'occupation sont supérieurs de 1,6 % à ceux de l'hiver dernier. Les prix sont actuellement supérieurs de 4,2 % à ceux enregistrés à pareille date l'année dernière.

Dans la mesure où ces tendances se maintiennent, la Société prévoit des résultats pour la saison d'hiver légèrement supérieurs à ceux de l'an dernier.

Discussions en vue de la vente de la Société

Le 27 juin 2019, la Société a annoncé avoir conclu une convention d'arrangement définitive prévoyant l'acquisition par Air Canada de toutes les actions émises et en circulation de Transat ainsi que le regroupement des deux sociétés.

Le 23 août 2019, une forte majorité des actionnaires de la Société a voté en faveur de la résolution spéciale approuvant le plan d'arrangement conclu le 27 juin, aux termes duquel il est prévu qu'Air Canada fera l'acquisition de la totalité des actions à droit de vote variable de catégorie A et des actions à droit de vote de catégorie B émises et en circulation de Transat pour une contrepartie au comptant de 18,00 \$ par action.

Le 29 août 2019, la Société a indiqué que la Cour supérieure du Québec avait approuvé le plan d'arrangement avec Air Canada. L'arrangement demeure assujéti à certaines conditions de clôture usuelles, dont des approbations réglementaires, notamment celles du Canada et de l'Union Européenne. En particulier, une évaluation de l'arrangement au regard de l'intérêt public est actuellement menée par Transports Canada, avec la participation du Commissaire de la concurrence. Si les approbations requises sont obtenues et que les conditions sont remplies, la clôture de la transaction est attendue pour le deuxième trimestre de l'année civile 2020.

La circulaire de sollicitation de procurations datée du 19 juillet 2019 contient des informations

supplémentaires au sujet de l'arrangement.

La Société a convenu de restreindre ses engagements et dépenses en lien avec l'exécution de sa stratégie hôtelière au cours de la période menant à la clôture de la transaction avec Air Canada.

Informations supplémentaires

La Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, le 1^{er} novembre 2018, et les informations financières trimestrielles présentées dans le tableau suivant ont été retraitées pour l'année 2018.

Les résultats ont subi l'incidence d'éléments non liés à l'exploitation résumés dans le tableau suivant :

Faits saillants et impacts des éléments non liés à l'exploitation sur les résultats (En milliers de CAD)				
	Quatrième trimestre		Exercice	
	2019	2018	2019	2018
Revenus	693 235	668 843	2 937 130	2 848 955
Résultat d'exploitation	23 491	6 851	(49 783)	(50 593)
Éléments spéciaux	10 144	8 962	23 875	8 962
Amortissement	17 226	15 830	64 078	59 125
Primes liées aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	--	(169)	(167)	(299)
Résultat d'exploitation ajusté¹	50 861	31 474	38 003	17 195
Résultat avant charge d'impôts	28 504	10 709	(38 766)	5 044
Éléments spéciaux	10 144	8 962	23 875	8 962
Dérivés liés au carburant et autres dérivés	(446)	572	8 664	(8 360)
Gain sur cession d'entreprises	--	--	(9)	(31 064)
Primes liées aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	--	(169)	(167)	(299)
Résultat ajusté avant charge d'impôts²	38 202	20 074	(6 403)	(25 717)
Résultat net attribuable aux actionnaires	20 284	6 754	(33 191)	6 451
Éléments spéciaux	7 255	6 601	17 476	6 601
Dérivés liés au carburant et autres dérivés	(327)	428	6 342	(6 130)
Gain sur cession d'entreprises	--	--	58	(30 736)
Primes liées aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	--	(124)	(122)	(219)
Résultat net ajusté³	27 212	13 659	(9 437)	(24 033)
Résultat dilué par action	0,54	0,18	(0,88)	0,17
Éléments spéciaux	0,19	0,18	0,46	0,18
Dérivés liés au carburant et autres dérivés	(0,01)	0,01	0,17	(0,16)
Gain sur cession d'entreprises	--	--	--	(0,82)
Primes liées aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	--	--	--	(0,01)
Résultat net ajusté par action³	0,72	0,36	(0,25)	(0,64)

Comptabilité de couverture - La Société enregistre à l'état des résultats les gains ou les pertes résultant de l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers dérivés qu'elle utilise pour gérer le risque lié aux fluctuations du prix du carburant d'aéronefs, ainsi que les gains ou les pertes résultant de l'évaluation à la juste valeur de certains instruments financiers dérivés qu'elle utilise pour gérer le risque lié aux fluctuations de taux de change. Au quatrième trimestre de 2019, ceci s'est traduit par un gain hors trésorerie de 0,4 million \$ (0,3 million \$ après impôts), par rapport à une perte de 0,6 million \$ (0,4 million \$ après impôts) en 2018. Pour l'exercice, ceci s'est traduit par une perte hors trésorerie de 8,7 millions \$ (6,3 millions \$ après impôts), par rapport à un gain de 8,4 millions \$ (6,1 millions \$ après impôts) en 2018.

La Société utilise au besoin des instruments financiers dérivés pour se protéger des fluctuations du taux de change sur ses charges et/ou ses revenus en devises étrangères. À cet égard, sur la base des normes comptables applicables, les fluctuations résultant de la portion efficace de l'évaluation à la juste valeur de ces instruments qui sont désignés comme instruments de couverture sont comptabilisées à l'état de la situation financière consolidé et à l'état du résultat global consolidé, et

non à l'état des résultats consolidé. Au quatrième trimestre de 2019, Transat enregistre une perte de 4,8 millions \$ (3,6 millions \$ après impôts) sur ces dérivés de change, par rapport à un gain de 1,2 million \$ (0,9 million \$ après impôts) en 2018. Pour l'exercice, Transat enregistre une perte de 15,2 millions \$ (11,1 millions \$ après impôts) sur ces dérivés de change, par rapport à 2,6 millions \$ (1,9 million \$ après impôts) en 2018.

À propos de Transat

Transat A.T. inc. est une grande entreprise de tourisme international intégrée spécialisée dans le voyage vacances. Proposant des forfaits vacances, des séjours hôteliers et des liaisons aériennes sous les marques Transat et Air Transat, l'entreprise est présente dans une soixantaine de destinations dans plus de 25 pays en Amérique et en Europe. Très engagée dans le développement durable de l'industrie touristique, Transat multiplie les initiatives en matière de responsabilité d'entreprise depuis 12 ans et a obtenu la certification Travelife en 2018. Elle compte 5 000 employés, et son siège social est situé à Montréal (TSX : TRZ).

NOTES

Les éléments suivants sont des mesures financières non normalisées selon les IFRS, utilisées par la direction comme indicateurs pour évaluer la performance opérationnelle continue et la performance opérationnelle récurrente.

1. **Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée)**: Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) avant charge d'amortissement, charge de restructuration, paiements forfaitaires liés à des conventions collectives et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement opérationnel de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
2. **Résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts** : Résultat avant charge d'impôt (perte avant charge d'impôts) avant variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, gain (perte) sur cession d'entreprises, charge de restructuration, paiements forfaitaires liés à des conventions collectives, dépréciation d'actifs et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
3. **Résultat net ajusté (perte nette ajustée)**: Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires avant résultat net lié aux activités abandonnées, variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant, gain (perte) sur cession d'entreprises, charge de restructuration, paiements forfaitaires liés à des conventions collectives, dépréciation d'actifs et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période, net des impôts y afférents. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers. Le résultat net ajusté est également utilisé dans le calcul de la rémunération variable des employés et des membres de la haute direction.

Conférence téléphonique

Conférence téléphonique pour le quatrième trimestre de 2019 le jeudi 13 décembre à 10h00. Composez le 1-800-926-9801. Nom de la conférence : Transat. Diffusion Web sur www.transat.com/fr-CA/corporatif/. L'appel sera disponible pour réécoute jusqu'au 11 janvier 2020 au 1-800-558-5253, code d'accès 21916625.

Les résultats du quatrième trimestre seront annoncés le 12 mars 2020.

Mesures financières non normalisées selon les IFRS

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Dans le communiqué de presse, la Société présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Ces mesures n'ont pas de sens prescrit par les IFRS, et il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Elles ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas remplacer d'autres mesures du rendement préparées en vertu des IFRS. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Avertissement en ce qui concerne les déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société à l'effet que les réservations se poursuivront selon les tendances indiquées. En faisant ces déclarations, la Société a supposé que les tendances des réservations et des prix de vente se maintiendront, et que les coûts, les prix du carburant et la valeur du dollar par rapport aux devises étrangères demeureront stables. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les faits nouveaux pourront différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse. Les résultats qui y sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique, l'évolution de la demande compte tenu de la saisonnalité des opérations, les conditions météorologiques extrêmes, les désastres climatiques ou géologiques, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme réel ou appréhendé, l'éclosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité des services à destination et de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne, le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement, la concurrence, la capacité de la Société de préserver et de faire croître sa réputation et sa marque, la disponibilité du financement dans le futur, les fluctuations des prix du carburant et des taux de change et d'intérêt, la dépendance de la Société envers des fournisseurs clés, la disponibilité et la fluctuation des coûts liés à nos avions, les technologies de l'information et les télécommunications, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, la capacité de réduire les coûts d'exploitation, la capacité de la Société d'attirer et de conserver des ressources compétentes, les relations de travail, les négociations des conventions collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, le maintien d'une couverture d'assurance à des niveaux et conditions favorables et à un coût acceptable, ainsi que d'autres risques expliqués en détail de temps à autre dans les documents d'information de la Société.

Par ailleurs, le présent communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société concernant la transaction visant l'acquisition de la totalité des actions de la Société par Air Canada. Ces déclarations sont fondées sur certaines hypothèses jugées raisonnables par la Société, mais sont soumises à certains risques et incertitudes, dont plusieurs sont hors du contrôle de la Société, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement. Notamment, la réalisation d'une transaction est assujettie à l'approbation des autorités réglementaires et gouvernementales applicables, et la réalisation d'autres conditions usuelles pour ce type d'opération. Par ailleurs, les énoncés concernant les bénéfices d'une éventuelle transaction seront fonction des plans de l'acquéreur au terme d'une éventuelle transaction. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toutes déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

En soi, ces déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes qui pourraient

faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables, mais le lecteur doit se rappeler que ces hypothèses à l'égard d'événements futurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté, pourraient se révéler incorrectes, puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent ses activités. Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et d'autres éléments, voir le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 octobre 2019 déposé auprès des commissions de valeurs mobilières canadiennes. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toutes déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

(www.transat.com)

SOURCE Transat A.T. Inc.

Consulter le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/December2019/12/c6513.html>

%SEDAR: 00002758F

Renseignements : Médias : Christophe Hennebelle, Vice-président, Ressources humaines et affaires publiques, 514 987-1660, poste 4584; Analystes financiers : Denis Pétrin, Vice-président finances et administration et chef de la direction, financière, 514 987-1660

CO: Transat A.T. Inc.

CNW 07:00e 12-DEC-19